

JANVIER 2019



Le petit mot du Conseil Municipal :

USAGE DE L'EAU

L'arrêté préfectoral du 30 novembre 2018 portant limitation de l'usage de l'eau est abrogé.



RAPPEL - SPECTACLE DU DIMANCHE 13 JANVIER 2017 A 14 H

Cette année, un spectacle nous réunira à la salle des fêtes le dimanche 13 janvier dédié à la chanson française avec le groupe **FG rétro : accordéon, guitare, chanteur, batterie.**

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager cet après-midi de convivialité : une buvette gratuite sera mise à votre disposition.

Le droit d'entrée est fixé à 8 € (gratuit pour les moins de 16 ans)

LE POINT SUR LE RAMASSAGE DES ORDURES

Vous trouverez ci-joint le calendrier de la collecte des ordures ménagères et tri sélectif pour 2019. Si le tonnage des ordures ramassées tous les lundis matin est à la baisse, nous devons malgré tout faire encore baisser ce chiffre pour limiter les augmentations de tarifs à venir.

Le tri sélectif peut et doit s'améliorer.

Dans la poubelle jaune il ne doit rien y avoir en sac et rien imbriqué l'un dans l'autre. Des contrôles périodiques sont faits dans vos sacs le jour du ramassage et s'il s'avère qu'ils contiennent des objets ne devant pas s'y trouver, vos poubelles ne seront pas ramassées.

Plus vous triez et remplissez correctement vos poubelles jaunes, moins l'augmentation sera importante. Tous les mois au SYTEVOM, une opération de caractérisation est faite sur un prélèvement de nos déchets et le résultat n'est pas trop bon car il y a beaucoup d'erreurs de tri sélectif.

Moralité : plus vous triez bien, moins la redevance augmentera et c'est bon pour l'environnement.

Pour mémoire :

La facturation OM est faite comme la taxe d'habitation. Vous devez signaler au 1^{er} Janvier la composition de votre famille pour l'établissement de la redevance ordures ménagères. Vous pouvez payer vos ordures ménagères en 2 fois par prélèvement automatique si vous le désirez, (voir la COM.COM). Avec la facture des OM vous payez aussi 8 € pour le SPANC

Déchetterie :

Il vous a été distribué une carte d'accès pour les déchetteries de MELISEY / FAUCOGNEY / TERNUAY (attention si vous l'avez perdue ou ne l'avez pas reçue c'est à vous de faire la démarche auprès du SYTEVOM au n° 03 84 73 93 00).

Les gros cartons devront être pliés et si possible déposés en déchetterie avec le polystyrène

Vos appareils ménagers hors d'usage et vos piles usagées doivent également être triées et rapportées en déchetterie ou en magasin.

Les pneus ne sont plus acceptés en déchetterie mais peuvent être rapportés en magasin.

Rappel sur le point d'apport volontaire

Dans le conteneur à verre il ne doit y avoir que les bouteilles débarrassées de la collette métallique (bouteille de champagne). Il ne doit y avoir ni assiettes, ni vitres, ni verre à boire.

Il ne reste que le dépôt de verre. Cet endroit devrait rester propre, mais on y trouve encore des bouteilles qui n'ont pas été mises dans le conteneur et beaucoup de verre cassé aux abords ainsi que des cartons.

Les bidons d'huile, les ferrailles, les encombrants doivent être menés à la déchetterie de MELISEY dont les horaires sont les suivants :

ETE	HIVER
Lundi 14h00-18h00	13h00-17h00
Mercredi 9h00-12h00/ 14h00-18h00	9h00-12h00/ 13h00-17h00
Vendredi 9h00-12h00/ 14h00-18h00	9h00-12h00/ 13h00-17h00
Samedi 9h00-12h00/ 14h00-18h00	9h00-12h00/ 13h00-17h00

Le règlement du service de collecte des déchets ménagers se trouve dans le bulletin d'information 2018 de la Communauté de Communes des 1000 étangs qui accompagne le présent bulletin.

PERMANENCES DU CAUE (Conseil d'Architecte, d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Saône) 20, rue des Cloies à LURE

Un architecte reçoit gratuitement les personnes qui souhaitent construire, transformer, rénover un bâtiment le 29 janvier, 19 février et 19 mars 2019. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 84 96 97 77.

AVIS DE RECHERCHE



MESSAGE AMICAL DU MOIS

Bonjour les amis du Conseil de la commune. Félicitation cordiale pour la page d'accueil réalisée à la perfection ! Absolument professionnelle, claire et facile à comprendre ! Le chapitre 1 est magnifique. Sylvia et Willy S.

Le Conseil municipal vous souhaite une très bonne année



Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et la furieuse envie d'en réaliser quelques-uns

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier

Je souhaite des passions

Je vous souhaite des silences

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque

Je vous souhaite surtout d'être vous.

Vœux de Jacques BREL le 1^{er} janvier 1968 - Europe 1

Tel mairie : 03.84.63.29.38

Site : ecromagny.cchvo.org

Mail : mairie.ecromagny@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi : 8h-12h30- mercredi : 8h-12h- jeudi 8 h-11h30 (pour les samedis l'agenda 2019 n'est pas encore établi pour janvier il sera affiché sur la porte de la mairie veuillez nous en excuser)